



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération judiciaire

Question écrite n° 122159

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur « La protection des données personnelles dans l'espace européen ». En effet, selon ce rapport, la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ne couvrirait pas le traitement des données à caractère personnel utilisées à des fins répressives. En conséquence, il la prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la possibilité d'entreprendre des démarches au niveau de l'Union européenne, afin de régir ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122159

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3649